

**Extrait du Registre des Délibérations
du Bureau du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 17

Séance du 26 avril 1999
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 14

MM. LOGEL, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER, Mme CABIROL,
MM. NEUHARD, PREVOT, ATZENHOFFER, MEYER-KUHN, GOETZ, ISEL,
WINLING, BABILON, WEISBECKER.

Absents : MM. HAAS (excusé), WITTMER, RUSTENHOLZ.

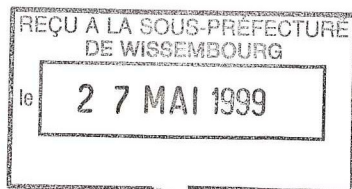
DEL. N° 20 /1999

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION
DE FACADES**

Le Président soumet au Bureau les différents dossiers de demande de subvention pour les travaux de rénovation de façades.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Bureau décide :

- . d'attribuer, au titre de l'opération de rénovation de façades, une aide de 20 F du m2 pour une surface maximale de 100 m2, soit 2 000 F à Madame Marie KLIPFEL (Laubach) ;***
- . d'attribuer, au titre de cette même opération, les aides de 40 F du m2 pour une surface maximale de 100 m2, soit :***
 - . 4 000 F à M. Philippe ROESSEL (Langensoultzbach)***
 - . 4 000 F à M. Pierre SORG (Gunstett)***



Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 11 mai 1999

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL